



Février 2018

- **Mot de la coordonnatrice**
- **Capsule gestion des risques – La médication**
- **Nouvelle procédure de révision de la classification à la suite d'un changement dans la condition d'un usager hébergé en RI-RTF**
- **Offre de formation – SCFP**

[Accueil](#) • [Mot de la coordonnatrice](#)

Mot de la coordonnatrice

Mardi 30 janvier 2018

À surveiller

Bonjour à tous,

Dans cette édition, vous trouverez des articles portant sur la révision de la classification et la gestion de la médication. Trois formations s'adressant aux ressources représentées par le SFCP sont proposées.

Nous vous rappelons qu'une ressource ne peut participer à une formation offerte par une autre association que la sienne. Nous vous invitons ainsi à porter une attention particulière aux dates limites d'inscription, aux divers documents à remplir et à transmettre avant les formations.

Bien que les formations ne soient pas obligatoires, votre entente collective (SFCP) stipule que :

« La ressource doit atteindre et maintenir un niveau adéquat de compétence en réponse aux besoins des usagers; ainsi, elle participe aux activités de formation continue ou de perfectionnement mis en œuvre par le comité visé à l'article 7-3.00 » (p.22, article 4-1.02).

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et vous souhaitons de bonnes formations!

Myriam Tremblay

Coordonnatrice à la gestion des ressources d'hébergement et au suivi de la qualité

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2018

Capsule gestion des risques – La médication

Mardi 30 janvier 2018

Ressources d'hébergement

La gestion de la médication

La médication, prise de façon appropriée, peut contribuer au bien-être physique et psychologique des usagers. Toutefois, elle peut représenter une source de danger lorsqu'elle est gérée de façon inappropriée.

Vos responsabilités

Le cadre de référence sur les RI-RTF précise que les médicaments doivent être rangés de façon sécuritaire. Les modalités de rangement de la médication sont des éléments qui doivent être abordés avec votre intervenant au suivi de la qualité en fonction du profil des usagers qui vous sont confiés.

En tant que responsable d'une ressource, il est de votre responsabilité d'assurer la distribution et l'administration de la médication selon ce qui a été convenu dans l'Instrument de détermination et de classification pour chaque usager. Ces éléments doivent être discutés et convenus avec les intervenants impliqués auprès de l'usager.

Une bonne façon de faire

Chaque ressource est responsable de mettre en place une façon de faire qui assure une gestion et une distribution sécuritaire de la médication. Cette façon de faire prévoit par exemple : l'heure de la distribution, qui en est responsable, l'endroit où la médication est distribuée et où elle est rangée, etc.

Si une erreur survient

Malgré toutes les précautions que vous prenez, il se peut qu'une erreur se produise lors de la distribution de la médication. Il est alors important de déclarer ces événements à l'aide du formulaire de déclaration d'incident ou d'accident AH-223-1.

Après les chutes, les erreurs de médication arrivent en seconde place dans les événements les plus souvent déclarés, et le plus grand nombre d'erreurs de médication sont les omissions. Une gestion de la médication rigoureuse permet assurément de diminuer le nombre de ces événements indésirables.

Accueil

Nouvelle procédure de révision de la classification à la suite d'un changement dans la condition de l'utilisateur hébergé en RI-RTF.

Nouvelle procédure de révision de la classification à la suite d'un changement dans la condition de l'utilisateur hébergé en RI-RTF.

Mardi 30 janvier 2018

Ressources d'hébergement

En cours d'année, lorsque des changements sont observés dans la condition d'un usager qui est hébergé dans votre milieu et que ceux-ci pourraient affecter les services qui vous sont demandés, l'établissement doit en être informé dans les meilleurs délais afin que l'Instrument de classification soit révisé.

En effet, tel que le stipule le service commun Collaborer avec l'établissement, il est de votre responsabilité d'aviser l'intervenant de l'usager de toute information pertinente à son sujet, notamment celle qui est susceptible d'apporter des changements à l'évaluation de la condition de ce dernier, et ce, le plus rapidement possible.

Quant aux équipes cliniques, elles ont la responsabilité de compléter le formulaire de Demande de révision de la classification en raison d'un changement dans la condition de la personne hébergée en RI/RTF et de retourner celui-ci dûment complété à l'adresse courriel suivante : changement-classification.ciusscn@sss.gouv.qc.ca. Ainsi, l'Instrument de classification pourra être modifié en conséquence des nouveaux services qui vous sont demandés. Cette nouvelle façon de faire a été mise en place afin d'améliorer les délais de traitement de ces demandes de révision de l'Instrument.

Accueil • Offres de formation - SCFP

Offres de formation - SCFP

Mardi 30 janvier 2018

Ressources d'hébergement

Au cours du mois de mars 2018, trois formations s'adressant aux ressources représentées par le SCFP et situées sur les territoires de Québec et Portneuf sont proposées. Ces formations ont été déterminées par votre comité local de formation (CLF) et vous sont donc offertes gratuitement.

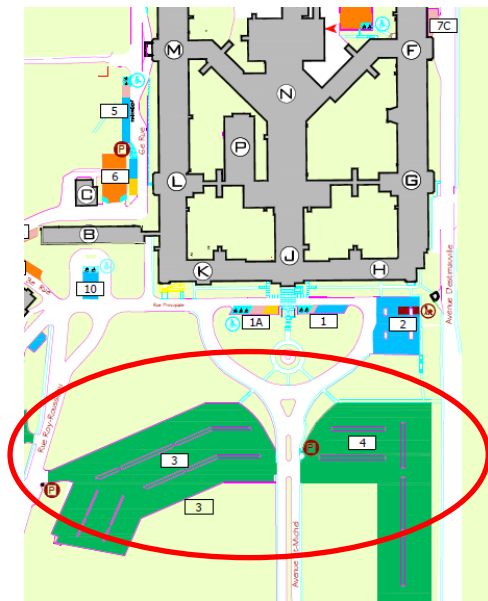
Vous trouverez en annexe les offres de formation, des documents à compléter et à transmettre avant l'activité, de même qu'un exemplaire du formulaire de réclamation de dépenses.

Fiche synthèse de formation - SCFP

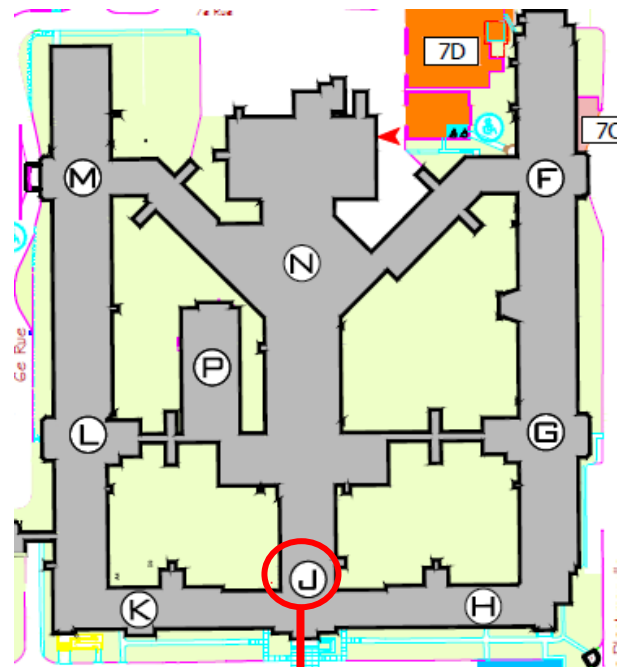
Titre de la formation	Gestion de conflits
Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none"> Responsables des ressources de type familial (RTF) et RI maison d'accueil, de la région de Québec et Portneuf (SCFP).
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser un climat sain et constructif dans les résidences d'accueil vivant de lourdes difficultés relationnelles.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <u>Formation divisée en 5 modules</u> <ol style="list-style-type: none"> Mieux me connaître; Mieux le connaître; Notre relation; Modification de comportement; Gestion de conflits.
Durée	14h; soit deux jours de formation
Dates, heure et lieu	7 et 14 mars 2018 de 8h30 à 16h30; 2601, Chemin de la Canardière, Québec, G1J 2G3; Salle J-7049
Formateur(s)	Francis Corneau; Elovia éducatif.
Mot du formateur	<p><i>Bienvenue à l'avance à la formation « Sauvez le cœur sans perdre la tête »! Il n'y a qu'un seul pré-requis pour assister à cette formation; avoir le goût de participer et peut-être même de se remettre en question un peu!</i></p> <p><i>Je vous fait parvenir deux documents; le premier « Attentes de formation », nous aidera à ajuster le contenu de formation à vos besoins. Il est donc à retourner le plus tôt possible. Le deuxième « Document préparatoire », est à conserver et à apporter à la formation. Il vous sera utile car pour prendre soin des autres, il faut d'abord savoir prendre soin de soi!</i></p> <p><i>N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tout questionnement.</i></p> <p><i>À bientôt!</i></p>
IMPORTANT	Vous trouverez deux documents à compléter avant le début de la formation.
Type d'évaluation	Évaluation de la journée de formation.
Modalité d'inscription	Pour vous inscrire, nous vous invitons à rejoindre madame Catherine Salvias, agente de formation au 418-661-5666 poste 4337 , du lundi au vendredi. La date limite d'inscription est le 28 février 2018.
Stationnement	Stationnement autorisé dans la section Visiteurs au coût maximal journalier de 12\$. Les stationnements sont situés en face de l'IUSMQ.

Accès au local	Entrer par la porte principale de l'IUSMQ. Prendre l'ascenseur de l'aile J et monter au 7 ^e étage pour le J-7049.
Repas	Cafétéria sur place et micro-ondes disponibles. Repas complet pour un peu moins de 9\$ (taxes incluses). Argent comptant seulement. À noter que plusieurs restaurants se trouvent à proximité. Guichet ATM à l'entrée de la cafétéria.

Plan des ailes de l'édifice à l'IUSMQ



Stationnements 3 et 4



Entrée principale,
Accueil



FORMATION SUR LA GESTION DE CONFLITS

Identifiez les 2 valeurs les plus importantes pour vous :

(Exemple de valeur : Honnêteté, liberté, respect, etc.)

Identifiez vos 2 croyances les plus ancrées :

(Exemple de croyance : Ceux qui se lèvent tard sont fainéant, Manquer d'hygiène égale manquer de respect pour les autres, etc.)

Identifiez vos 2 plus grandes forces :

Identifiez vos 2 plus grandes faiblesses :

Identifiez les 2 choses les plus importantes dans la vie :

Identifiez les 2 choses que vous appréciez le plus chez une autre personne :

Identifiez les 2 choses que vous détestez le plus chez une autre personne :



FORMULAIRE À REMPLIR PAR LE PARTICIPANT :

Participant (e) : _____
Formation : **Gestion de conflits : Sauver le cœur sans perdre la tête**
Date : **07 et 14 mars 2018**
Formateur: **Francis Corneau**
Date/heure : **8h30 à 16h30**
Endroit : **Salle J-7049; IUSMQ 2601, chemin de la Canardière, G1J 2G3**

Objectif général :

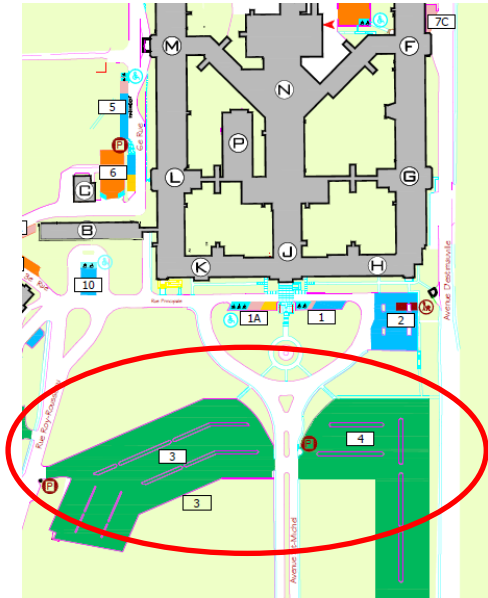
Gérer les conflits en favorisant un climat sain et constructif dans les résidences d'accueil vivant de lourdes difficultés relationnelles.

Au terme de cette formation, j'aimerais repartir avec :

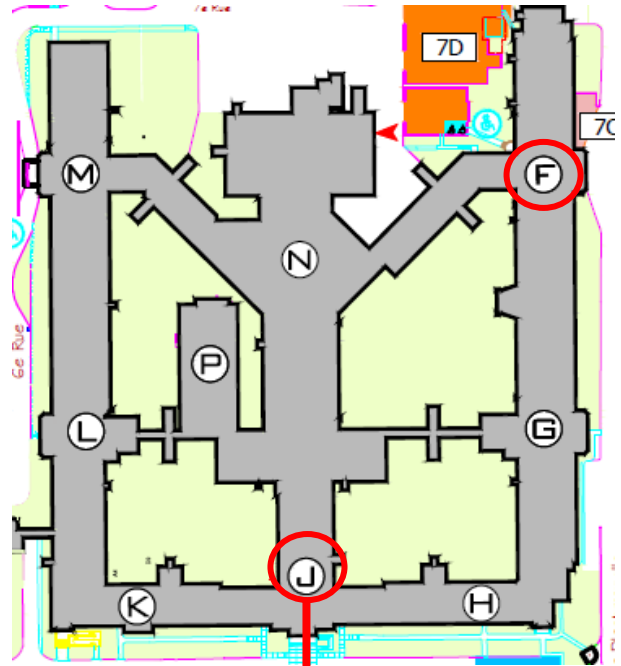
Fiche synthèse de formation - SCFP

Titre de la formation	Cadre de référence RI-RTF
Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none"> Responsables des ressources de type familial (RTF) et RI maison d'accueil, de la région de Québec et Portneuf (SCFP).
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le respect des orientations et des balises ministérielles quant à la gestion des RI-RTF; Favoriser l'intégration de certains contenus importants du cadre de référence, notamment; <ul style="list-style-type: none"> la relation entre l'établissement et la ressource; les responsabilités de l'établissement; les responsabilités et l'autonomie de la ressource quant à sa prestation de services.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Contexte de l'élaboration du cadre de référence RI-RTF; Orientations et objectifs du cadre de référence RI-RTF; Relation entre établissement et la ressource; Ressources intermédiaires et de type familial; Critères généraux déterminés par le ministre; Démarche de recrutement et d'évaluation d'un postulant; Modalités, mécanismes et critères d'accès aux services d'une RI-RTF; Service devant être rendu par une RI-RTF; Suivi professionnel de l'utilisateur confié à une RI-RTF.
Durée	6.5 heures.
Dates, heure et lieu	22 mars 2018; 9h à 16h30 2601, Chemin de la Canardière, Québec, G1J 2G3; Salle F-1439.
Formateur(s)	Mme Karine Dupont, Spécialiste en activités cliniques.
Type d'évaluation	Évaluation de la journée de formation.
Modalité d'inscription	Pour vous inscrire, nous vous invitons à rejoindre madame Catherine Salvas, agente de formation au 418-661-5666 poste 4337 , du lundi au vendredi. La date limite d'inscription est le 15 mars 2018.
Stationnement	Stationnement autorisé dans la section Visiteurs au coût maximal journalier de 12\$. Les stationnements sont situés en face de l'IUSMQ.
Repas	Cafétéria sur place et micro-ondes disponibles. Repas complet pour un peu moins de 9\$ (taxes incluses). Argent comptant seulement. À noter que plusieurs restaurants se trouvent à proximité. Guichet ATM à l'entrée de la cafétéria.

Plan des ailes de l'édifice à l'IUSMQ



Stationnements 3 et 4

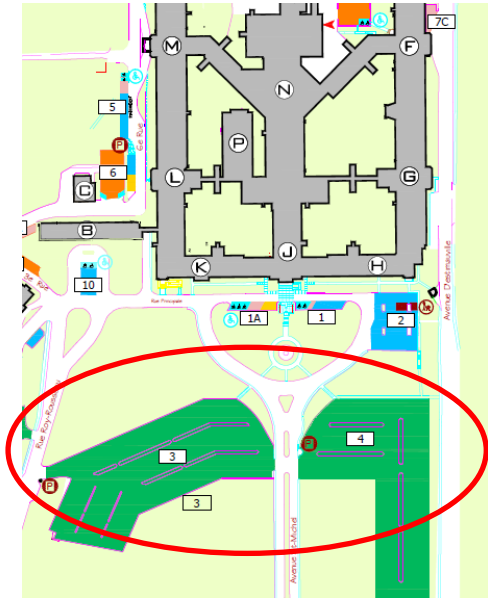


Entrée principale,
Accueil

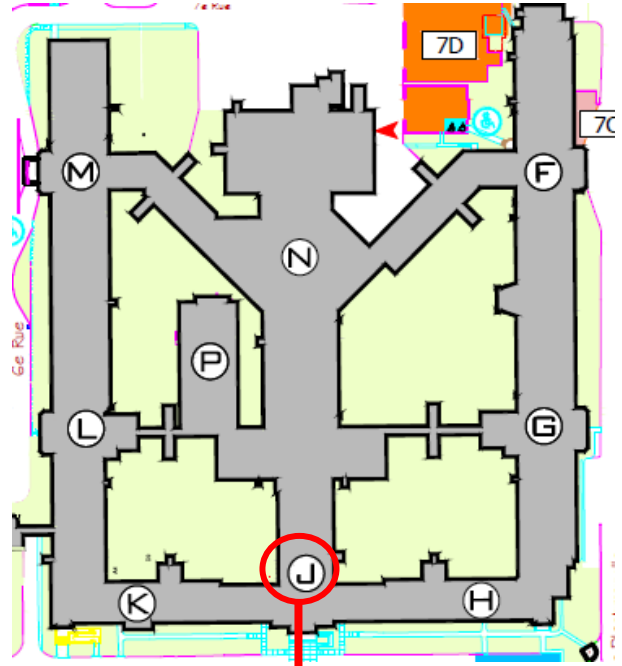
Fiche synthèse de formation - SCFP

Titre de la formation	Relayeur en prévention du suicide
Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none"> Responsables des ressources de type familial (RTF) et RI maison d'accueil, de la région de Québec et Portneuf (SCFP).
Objectifs généraux & Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Vous permet de dépister, guider et orienter les personnes aux prises avec la problématique du suicide. Vous serez aussi habilités à établir le contact et à assurer le lien entre les personnes suicidaires et les ressources d'aide du territoire.
Durée	7h; soit une journée de formation.
Dates, heure et lieu	28 mars 2018; 8h30 à 16h30 2601, Chemin de la Canardière, Québec, G1J 2G3; Salle J-7049
Formateur(s)	Jonathan Deschene; Centre de prévention du suicide de Québec.
IMPORTANT	Vous trouverez un document à compléter avant le début de la formation. Une fois complété, il est important de le retourner à madame Catherine Salvas, selon la procédure mentionné ci-dessous; <ul style="list-style-type: none"> Envoyer par courriel : catherine.salvas.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca Par courrier : 2915, avenue du Bourg-Royal; bureau 4013.4 Québec (Qc) G1C 3S2
Type d'évaluation	Évaluation de la journée de formation.
Modalité d'inscription	Pour vous inscrire, nous vous invitons à rejoindre madame Catherine Salvas, agente de formation au 418-661-5666 poste 4337 , du lundi au vendredi. La date limite d'inscription est le 21 mars 2018.
Stationnement	Stationnement autorisé dans la section Visiteurs au coût maximal journalier de 12\$. Les stationnements sont situés en face de l'IUSMQ.
Accès au local	Entrer par la porte principale de l'IUSMQ. Prendre l'ascenseur de l'aile J et monter au 7 ^e étage pour le J-7049.
Repas	Cafétéria sur place et micro-ondes disponibles. Repas complet pour un peu moins de 9\$ (taxes incluses). Argent comptant seulement. À noter que plusieurs restaurants se trouvent à proximité. Guichet ATM à l'entrée de la cafétéria.

Plan des ailes de l'édifice à l'IUSMQ



Stationnements 3 et 4



Entrée principale,
Accueil

Formation du	28 Mars 2018
---------------------	--------------

À compléter et retourner à : catherine.salvas.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca Ces informations sont confidentielles : nous les recueillons afin d'ajuster la formation aux besoins de la clientèle. Afin de vous offrir un soutien personnalisé, il est possible que nous vous contactions pour préciser certaines informations. De plus, nous vous demandons d'inscrire votre adresse postale.

ATTENTION : Si vous avez perdu un proche par suicide dans la dernière année ou êtes touché de près par un proche en détresse, veuillez-nous en faire part en communiquant avec nous afin d'évaluer avec vous la possibilité de participer à cette formation au 418.683.0933 poste 246.

Nom	
Titre d'emploi	
Employeur	
Adresse courriel	
Téléphone	

1. Quel est votre niveau d'aisance à interagir avec une personne suicidaire sur une échelle de 1 à 10 ?
(1 étant : je ne suis pas à l'aise du tout)

--

2. Quelles sont vos expériences concernant la problématique du suicide :

	Brève description	À quand cela remonte-t-il?
a) Personnelles		
b) Professionnelles		

3. Que pensez-vous du suicide ?

4. Y-a-t-il des situations où, pour vous, le suicide est :

Acceptable ?	
Inacceptable ?	

5. Dans votre contexte de travail, y a-t-il des situations où vous vous sentez limité ou impuissant face à une personne suicidaire ?

6. Avez-vous déjà suivi une formation en intervention auprès des personnes suicidaires ?
(Nombre d'heures, année de la formation et nom du formateur) :

7. Vivez-vous vous-même de la détresse ou des difficultés particulières actuellement ?

Formulaire de réclamation de dépenses de formation des ressources SVP, écrire en lettre moulée

1. Identification	
Nom de la ressource	
Adresse complète de la ressource	
Nom de la personne participante	
Type d'usagers hébergés	<input type="checkbox"/> DI-TSA-DP <input type="checkbox"/> Santé mentale

2. Description de la formation			
Titre de la formation			
Responsable(s) de la formation			
Lieu de la formation			
Date(s) de la formation		Durée de la formation	

3. Montant de la réclamation			
OBLIGATOIRE : Tout montant réclamé doit être accompagné d'une pièce justificative, sauf ceux marqués d'un astérisque			
Remboursement des dépenses			
Frais d'inscription			\$
Frais de remplacement (12\$/heure) max 8 h, dîner inclus*			\$
Frais de repas (14.30\$ maximum)			\$
Frais de déplacement*	Kilométrage :	Indemnité kilométrique X 0,43 \$	Total : \$
Frais de stationnement			\$
Total de la réclamation			\$

Date	Signature
Date	Autorisation

Transmettre le formulaire complété avec les pièces justificatives s'il y a lieu (maximum 30 jrs après la formation) au CRDIQ, 7843, rue des Santolines, Québec, G1G 0G3, Local : A-0253.8 (pour les ressources sises dans la région de Québec) ou à madame Marie-Pier Audy à l'hôpital de Baie-St-Paul, au 7 rue Ambroise-Fafard, Baie-St-Paul G3Z 2J6, (pour les ressources sises sur le territoire de Charlevoix).

N.B. Veuillez indiquer sur l'enveloppe : *Réclamation de dépenses de formation*